

DÉCLARATION DE M. NICOLAS SARKOZY, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR LES INVESTISSEMENTS D'AVENIR, À PARIS LE 27 JUIN 2011.

27 JUNE 2011 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Premier ministre,
Mesdames et Messieurs les Ministres,

Le 22 juin 2009, devant le Congrès réuni à Versailles, j'annonçais que la France allait lancer un grand emprunt pour financer les investissements d'avenir dont elle avait besoin pour garantir sa future croissance.

Nous étions confrontés à la plus grave crise économique que le monde ait connue depuis un siècle et la réponse à cette crise mobilisait encore tous les gouvernements du monde.

Mais il ne suffisait pas d'empêcher l'effondrement de nos banques, l'effondrement de nos économies. Il devenait plus urgent encore de préparer l'avenir, de nous donner les moyens de prendre toute notre place dans le monde qui allait sortir de cette crise.

Je me demande d'ailleurs si, chacun d'entre nous, nous avons apprécié à sa juste importance la gravité de la crise que le monde vient de connaître. Je suis très impressionné de voir la capacité de sous-analyse de la force de la crise que nous avons connue, que le monde a connu. Je sais bien que l'actualité chasse l'actualité, mais cette crise fut d'une gravité absolument sans précédent.

La crise était un impératif à poursuivre les réformes et à investir.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Depuis 30 ans, la France n'a pas présenté un budget en équilibre. Le déficit et la dette se sont creusés, et dans le même temps le niveau des investissements de l'État n'a jamais cessé de décliner. Le niveau des investissements de l'État est passé de 12,5% des dépenses publiques en 1974 à 7,5% en 2007. La vérité est là, elle est incontestable, nos déficits ont d'abord servi à financer des dépenses courantes au détriment des investissements, donc au détriment de l'avenir.

Depuis 30 ans, on accumule les déficits et la part des investissements est passée de 12,5% à 7,5% des dépenses. Ce chiffre est, me semble-t-il, extrêmement illustratif du chemin que nous devons emprunter et du chemin que nous ne devons pas emprunter.

Relancer les investissements est donc une priorité.

D'ailleurs, quelle crédibilité aurait eu l'autonomie des universités si nous ne leur avions pas accordé les moyens dont elles ont besoin ? C'est le plan campus et les investissements d'avenir.

Quelle serait l'efficacité de l'effort engagé pour la recherche publique si, parallèlement, nous n'avions pas favorisé le développement de la recherche privée ? C'est le crédit impôt recherche.

Et des investissements dans les technologies vertes suffiraient-ils à faire émerger une véritable économie verte si nous n'avions pas lancé le grand chantier du Grenelle de l'Environnement ?

Le programme des investissements d'avenir que nous avons lancé avec le Premier ministre, François FILLON, le 14 décembre 2009 représente un effort de 35 Mds. Je crois pouvoir dire que jamais dans son histoire la France n'a fait un tel effort au service de l'investissement.

La France dispose d'atouts indéniables : sa démographie, son esprit d'entreprise, des infrastructures modernes, une recherche fondamentale de tout premier rang, des filières d'excellence dans l'aéronautique, l'espace, la santé, l'agro-alimentaire, le numérique. La France dispose de l'énergie nucléaire, donc de la plus grande indépendance énergétique en Europe et, grâce à son agriculture, d'une autosuffisance alimentaire complète.

Mais ces atouts ne sont des sources de croissance que si nous savons les faire fructifier par la recherche et par l'innovation. Tout l'engagement qui est le nôtre, c'est que la France demeure une terre de production. La production, le travail sont les véritables richesses. Nous pensons qu'on a trop oublié cette réalité : que toute richesse avant d'être redistribuée doit être produite. Or la France s'est beaucoup intéressée à la redistribution, qui est un sujet considérable, mais il nous semble qu'elle - la France - a trop omis la production de richesse. Car une richesse qui n'est pas produite, c'est une richesse qui ne peut pas être distribuée ou redistribuée.

La seule façon de profiter de la mondialisation et de ne pas la subir, c'est l'innovation, la recherche,

l'investissement. On voit d'ailleurs avec ce qui se passe en Grèce que la réduction des dépenses ne suffit pas pour surmonter la crise. Pour surmonter la crise, il faut la réduction des dépenses et l'augmentation de la croissance. Il n'y a pas de meilleur chemin pour augmenter la croissance que l'innovation, la recherche et l'investissement.

Dès l'annonce des investissements d'avenir, nous avons été bien conscients de la difficulté de la tâche qui nous attendait.

Les priorités ont été définies par la Commission présidée par Michel Rocard et Alain Juppé. Ces priorités, je n'y reviens pas : vous les connaissez.

Un an et demi après le lancement de ce programme, j'ai voulu faire le point avec vous sur l'utilisation des 35 Mds d'investissements d'avenir. Le Commissariat général à l'investissement, - et je remercie encore René RICOL -, a formidablement travaillé. Nous sommes en mesure de vous dire que d'ici à la fin de l'année sur les 35 Mds d'euros, c'est une vingtaine de milliards d'euros qui aura été engagée pour financer des projets précis.

Avant de répondre à vos questions, peut-être pourrais-je vous dire comment le programme d'investissements d'avenir organise la France de demain.

Il y a d'abord eu une méthode, que nous avons voulue avec le Premier ministre. Cette méthode se résume en deux mots : sélection et excellence.

Je sais que ce ne sont pas des mots faciles, mais nous avons voulu absolument éviter le saupoudrage qui n'aurait pas créé les moyens d'une croissance supplémentaire. Rien n'aurait été pire qu'un saupoudrage inefficace. Nous avons donc décidé de nous appuyer sur des jurys internationaux et de créer des pôles de développement dans notre pays autour de l'idée d'excellence. Ce mode de sélection a suscité un véritable engouement des chercheurs et des entrepreneurs puisque ce sont près de 1500 projets qui ont été déposés.

Jamais il n'y a eu une telle émulation et un tel dynamisme en France, - qui est d'ailleurs proportionnel aux financements engagés.

Deuxième innovation : l'Etat n'est pas simplement un sélectionneur de ces projets, l'Etat devient un investisseur que nous souhaitons, M. le Premier ministre, avisé. C'est-à-dire que nous avons cherché à limiter les subventions pour privilégier les fonds propres, les prêts, ou quand il y a des subventions pour les assortir de royalties en cas de succès. L'Etat prend des risques au côté des acteurs de la recherche et de l'économie, mais il entend chaque fois que c'est possible en retirer les fruits.

Troisième remarque, avec l'effet de levier, nous espérons que les 35 Mds publics deviendront 60 à 65 Mds grâce au cofinancement demandé aux entreprises, ou apporté par les collectivités locales.

J'entends bien les critiques sur cette méthode de sélection, - comme toujours dans les critiques il y a du vrai -, trop sélective peut-être, mais nous avons préféré la sélectivité à l'absence de sélectivité, que l'on a tellement connue dans notre pays et qui s'apparente parfois à un gâchis, il faut le dire.

Procédure lourde ? Disons que nous n'avons pas voulu que l'argent aille directement aux ministères, - nous en avons parlé avec les ministres -, pour qu'il n'y ait pas la tentation de financer des dépenses courantes avec l'argent qui arrive, ou de dépenser dans des projets que les ministères, - je veux dire les administrations -, ont dans leurs cartons depuis des années. On a vraiment voulu que cela vienne des chercheurs, des innovateurs, des entrepreneurs pour avoir le maximum de chances de succès.

Sur les 35 Mds, nous avons décidé de consacrer 22 Mds à la recherche et à l'enseignement supérieur. Cet effort d'investissement s'ajoute aux financements du plan campus et à l'augmentation de 20% qu'a connue le budget des universités depuis 2007. Tout cela est considérable.

Nous avons d'ores et déjà sélectionné 100 projets de laboratoires d'excellence, qui seront dotés de près de 3 Mds. Ce qui fait litière d'une crainte, ou d'une accusation sur la trop grande centralisation des projets. Dans les documents que l'on vous a remis, - peut-être les avez-vous déjà vus -, vous verrez la carte de répartition : ces 100 projets de laboratoires d'excellence, - je parle sous le contrôle de Valérie PECRESSE -, sont répartis dans l'ensemble de la France.

Et grâce aux dotations en capital dont ils bénéficieront, ces chercheurs auront pour la première fois une visibilité sur les dix prochaines années.

52 équipements d'excellence, qui positionnent nos laboratoires à la pointe des technologies expérimentales, ont été sélectionnés. Ils bénéficient de 400 M.

Comme pour les autres projets de recherche, les chercheurs de l'innovation

Ce que nous voulons, c'est de véritables « eco-systèmes » de l'innovation.

Les Instituts de Recherche Technologique recevront 2 Mds. Ces Instituts de Recherche Technologique rassemblent au sein d'un partenariat public-privé, sur un site unique, les meilleures équipes de formation, de recherche et de développement industriel. Je le dis sous le contrôle de Christine LAGARDE et d'Eric BESSON, nous voulons garder notre industrie, développer notre industrie, mettre notre industrie à la pointe de l'innovation, tel est le but de ces Instituts de Recherche Technologique. Six IRT ont été désignés. Ce sont autant de vitrines technologiques de la France: aéronautique à Toulouse, nanotechnologies à Grenoble, infectiologie à Lyon, métallurgie et matériaux à Metz, ferroviaire à Valenciennes et Villeneuve d'Ascq, matériaux composites à Nantes. Pardon de cette évocation à la Prévert, mais elle montre que ce n'est pas simplement à Paris et dans la région parisienne. Par ailleurs deux autres projets sont à l'étude, dans le numérique, l'un en Bretagne, l'autre à Saclay.

Nous n'avons pas voulu que tous les projets soient sélectionnés dans un seul appel à projets. Le risque était trop grand que l'on passe à côté d'initiatives elles aussi d'excellence. On fait un premier appel à projets, il y en a d'autres d'ici à la fin de l'année, pour donner à des équipes qui auraient perdu la chance de se repositionner et pour être sûr que les mailles du filet n'ont pas laissé passer des initiatives très prometteuses.

Nous avons mis un accent particulier sur le domaine de la santé, qui est une filière d'excellence française et par ailleurs un acteur majeur des années à venir, 2,4 Mds, auxquels s'ajoute 1 Md sur des actions périphériques.

Nous avons choisi six instituts hospitalo-universitaires qui bénéficieront de 850 M afin d'accélérer les transferts des découvertes scientifiques vers le traitement des malades. En vérité, ce dont nous nous sommes rendu compte, c'est que beaucoup de chercheurs français découvraient des nouveaux processus mais que ce n'était pas notre industrie qui en profitait et, par ailleurs, qu'il y avait un temps de latence extrêmement long pour que cela s'applique au traitement des malades. Donc ces 6 instituts hospitalo-universitaires, qui seront en quelque sorte 6 supers CHU, s'ajouteront à 8 infrastructures nationales en santé et biotechnologies, et à 10 cohortes de santé publique qui permettront de déterminer sur le long terme les facteurs favorisant les grandes maladies, afin de les prévenir et de les guérir.

Nous avons noté avec François FILLON, que les choix en matière de labellisation de ces IHU, qui ont été faits par un jury international indépendant, n'avaient pas abouti à retenir la pathologie du cancer. C'est aussi la règle : on choisit l'excellence, on choisit des jurys internationaux, on n'a pas à modifier le résultat de ces jurys ou alors c'est tout le processus de sélection qui se trouverait mis en cause. Mais nous pensons qu'il est impossible de ne pas avoir un IHU sur la pathologie du cancer et nous avons demandé à Xavier BERTRAND, Valérie PÉCRESSE et René RICOL, au regard de ce que nous avons engagé dans la 2ème phase du plan cancer et des actions pilotées par l'Institut National du Cancer (INCA), de nous faire des propositions sur la question spécifique du cancer.

Au début du mois de juillet, nous annoncerons la première sélection des Initiatives d'excellence, qui recevront 7,7 Mds. Les lauréats préfigureront les sites majeurs pour la recherche scientifique française. Bien sûr, toutes les universités, toutes les écoles ne pourront pas en faire partie. Mais nous allons sélectionner des pôles universitaires d'envergure mondiale qui seront à même de rivaliser avec les meilleures universités du monde. Tous ne seront pas initiatives d'excellence, mais toutes les universités bénéficieront de l'effet d'entraînement de ces pôles.

Dans tous les domaines, nous avons souhaité favoriser le lien entre la recherche et sa valorisation. Partout où il y a de la recherche universitaire, il faut organiser sa valorisation, la simplifier, la professionnaliser.

Nous allons donc créer 12 sociétés de valorisation, régionales ou pluri-régionales (les « SATT », « sociétés d'accélération du transfert de technologie »). Cinq ont déjà été sélectionnées, les autres projets doivent encore être améliorés, mais à terme c'est sur l'ensemble du territoire que nous voulons structurer la valorisation. 900 M ont été inscrits à ce titre. Là encore, la valorisation, c'est essayer que la recherche soit la plus pratique et pragmatique possible.

C'est un effort sans commune mesure avec ce qui se faisait jusqu'ici, d'autant plus, qu'en aval, au stade de la création de sociétés, nous mettons également en place un fonds national d'amorçage, doté de 400 M.

....

Cela ne veut pas dire que seuls les plus « gros » ont leur chance : chaque site universitaire, chaque région doit pouvoir réussir et valoriser ses points forts.

Mais nous considérons que l'élan vers l'excellence n'a jusqu'ici pas suffisamment concerné la formation elle-même : il est indispensable que les initiatives d'excellence en matière de formation puissent être valorisées. Nous avons demandé à René RICOL, en lien avec Valérie PECRESSE, de nous faire des propositions qui permettront de soutenir des projets emblématiques et innovants, s'agissant de la formation elle-même, c'est-à-dire de soutenir toutes les initiatives pédagogiques nouvelles que nous souhaitons développer.

Avec le programme d'investissement d'avenir, OSEO a pu accompagner 1700 PME et entreprises de taille intermédiaire (ETI) pour près d'1 Md. Avec l'aide à la ré-industrialisation, nous aidons les PME à localiser des activités de production en France. Avec le fonds d'amorçage, c'est donc un effort sans précédent au service de l'industrie française que nous faisons.

Par ailleurs, nous investissons dans de grands projets de recherche industrielle, aéronautique, espace, véhicule du futur, énergies renouvelables, efficacité énergétique, recyclage des déchets, les nanotechnologies et le numérique.

Ainsi, avec le programme d'investissements d'avenir, nous allons financer le lanceur de nouvelle génération successeur d'Ariane 5, l'hélicoptère X4, les moteurs d'avions du futur consommant moins de carburants ou la nouvelle génération de satellites de télécommunication à très haut débit.

En matière d'énergie et de développement durable, le programme d'investissement d'avenir que nous avons défini avec Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET s'appuiera sur notre stratégie énergétique. Nous allons consacrer un milliard d'euros aux programmes nucléaires du futur, notamment la 4ème génération.

Et nous allons également dégager des moyens importants du Grand emprunt, des investissements du futur, pour renforcer la recherche dans le domaine de la sûreté nucléaire, domaine sur lequel la France dispose d'une avance reconnue.

La ministre a souhaité que nous mettions de l'argent sur la sûreté. Ceci est d'ailleurs tout à fait complémentaire avec les audits que nous avons engagés sur nos centrales. Nous mettons donc de l'argent sur la 4ème génération des réacteurs nucléaires et sur les processus de sûreté nucléaire, ce qui nous permettra de mettre également 1,35 Md sur les énergies renouvelables et sur les procédés de production décarbonés.

Ainsi, le programme d'investissement d'avenir contribuera au financement d'un démonstrateur de captage et de stockage de CO2 pour la sidérurgie à Florange, projet auquel je tiens tout particulièrement. Plus sur la sûreté nucléaire, plus sur les réacteurs de la 4ème génération, sur le nucléaire, et plus sur les énergies renouvelables. La France n'a pas besoin de faire l'impasse sur un secteur : elle développe l'ensemble de ces secteurs pour que les Français et l'industrie française aient une énergie compétitive, et pour que les Français puissent disposer d'une énergie à un prix qui préserve leur pouvoir d'achat.

Nous soutiendrons également le recyclage, afin de contribuer à l'efficacité énergétique et à une économie plus sobre en matières premières, grâce aux réseaux électriques intelligents, et à la rénovation thermique des logements.

Enfin, le numérique sera demain au cur de l'économie.

Les investissements d'avenir porteront donc à la fois sur les réseaux et sur les contenus. Sur les réseaux, notre idée, c'est le très haut débit pour 70% des Français en 2020 et pour tous en 2025. Investissement stratégique, que nous conduirons avec nos grandes entreprises de haute technologie, comme les centrales de traitement des données, ce qui nous permettra de garder notre indépendance. C'est un sujet sur lequel, sans doute, vous voudrez revenir.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, c'est un choix politique très lourd que nous faisons, de convaincre les Français qu'un emprunt pour créer de la croissance et de la richesse c'est un choix d'avenir et que la réponse à la crise ne réside pas simplement dans les économies sur les dépenses publiques mais aussi dans les gisements de croissance pour demain.

La France est confrontée à un monde totalement nouveau, avec des concurrents qui ne nous attendent pas, qui ne sont pas là pour nous rendre service.

Si la France veut rester une grande nation, si la France veut continuer à préserver et à financer son modèle social, la France doit investir massivement : innovation, recherche, université, santé, numérique, industrie.

Voilà les choix que nous avons faits. Je suis certain qu'il peut y avoir des critiques sur la méthodologie, mais la volonté politique de privilégier l'investissement comme jamais on ne l'a fait dans notre pays, je crois que cela peut être un sujet de consensus pour tous ceux qui sont préoccupés par l'intérêt général, ce qui devrait être la préoccupation majeure de tous les acteurs politiques dans notre pays.

Si vous le voulez bien, je vais essayer de répondre à vos questions.